

Les enseignants du collège Guillaume de Lorris
Les parents d'élèves élus du collège Guillaume de Lorris
Et les élus
A

Monsieur le recteur de l'académie de d'Orléans-Tours
L'inspection académique

Objet : suppression de poste AED, TRMD, COP

**Motion du collège Guillaume de Lorris
Suite au CA du jeudi 31 janvier 2013**

Nous, **professeurs** du collège Guillaume de Lorris, **parents d'élèves élus** et **élus** déplorons la situation actuelle du collège.

En effet, malgré la dotation très utile du demi-poste d'A.E.D. en début d'année scolaire (2012-2013), Lorris fonctionne encore très difficilement. **Une nouvelle dotation d'un demi-poste d'A.E.D nous paraît indispensable** pour le bon fonctionnement de l'établissement, étant donné que l'établissement est passé à 467 élèves en janvier 2013.

Le tableau de répartition des moyens par discipline (T.R.M.D.) ne fonctionne qu'au prix d'un **aménagement horaire insatisfaisant foncièrement inégalitaire et injuste**, avec un retour de certaines classes à l'horaire plancher (cas en mathématiques et en S.VT. des classes de 4° supprimant le travail de groupe), surtout deux classes sur quatre en 4° fonctionnent avec une demi-heure de moins que les autres, cas également d'une classe de 5°.

Dans la répartition des moyens horaires, la discipline de mathématiques est en heures supplémentaires de 13,5 heures (7 heures de csr et 6h50 en HS, soit l'équivalent d'un demi-poste). Nous demandons donc la création **d'un poste en mathématiques, ainsi qu'en espagnol et en anglais** où la situation est similaire (6h en HS et 3h de csr) en échange d'un complément de service de 9h pour chacune des matières précitées.

Les élèves passeront de 5 classes en 6° cette année à 4 classes en 5° l'année prochaine. **Par conséquent nous demandons l'ouverture d'une 19^{ème} classe.**

En outre, nous sommes particulièrement inquiets sur le devenir des C.O.P. et **désirons le maintien de ce service au sein du collège pour nos élèves et nos enfants**, et non pas leur régionalisation, qui verrait leur disparition des établissements.

Enfin, nous demandons dans la mesure du possible l'attribution d'un poste de principal adjoint afin d'atténuer la tâche de notre principal.

**Les enseignants du collège Guillaume de Lorris,
les parents d'élèves élus du collège Guillaume de Lorris
et les élus (de la communauté de commune de Lorris, de la mairie et du Conseil Général).**